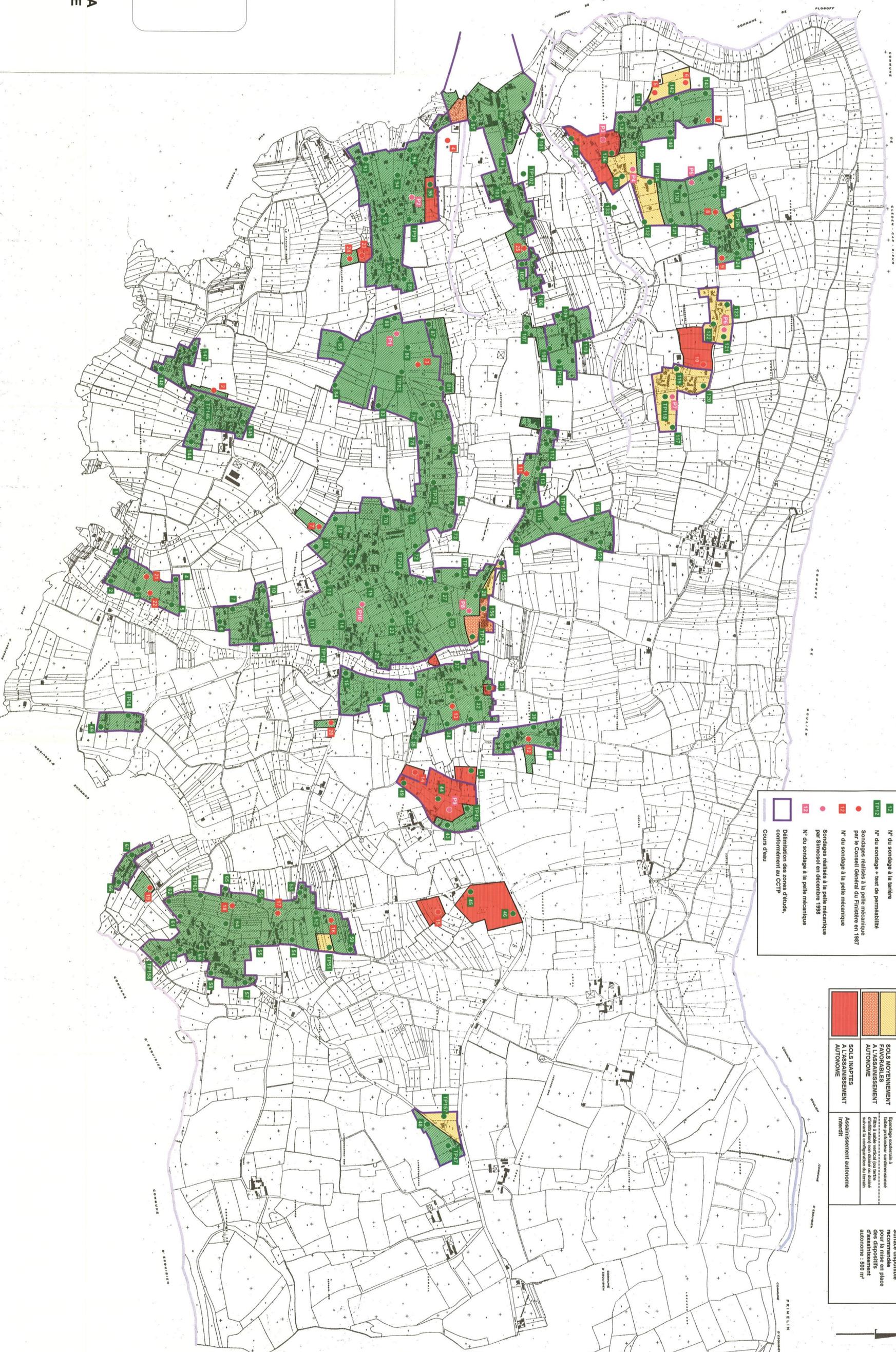


ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE PRIMELIN

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
L'EQUIPEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE PRIMELIN

CARTE D'APTITUDE DES SOLS A
L'ASSAINISSEMENT AUTONOME
INDIVIDUEL

Echelle : 1/5000



● Sondages réalisés à la tarière par Fondeusec en juin/juillet 1998
● N° du sondage à la tarière
● Sondages réalisés à la pelle mécanique par le Conseil Général du Finistère en 1987
● N° du sondage à la pelle mécanique
● Sondages réalisés à la pelle mécanique par Simeasol en décembre 1998
● N° du sondage à la pelle mécanique
□ Délimitation des zones d'étude, conformément au COP
— Cours d'eau

	SOLS FAVORABLES A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	Grandage souterrain à faible profondeur classique	Surface disponible recommandée pour la mise en place des dispositifs d'assainissement autonome : 500 m ²
	SOLS MOYENNEMENT FAVORABLES A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	Grandage souterrain à profondeur intermédiaire	
	SOLS MALPES A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	Assainissement autonome interdit	